

Bulletin d'histoire politique

La culture et les relations internationales du Québec : propos d'un praticien

Christopher Malone



Volume 21, numéro 2, hiver 2013

Les cinquante ans du ministère des Affaires culturelles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1014145ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1014145ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Malone, C. (2013). La culture et les relations internationales du Québec : propos d'un praticien. *Bulletin d'histoire politique*, 21(2), 151–155.
<https://doi.org/10.7202/1014145ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La culture et les relations internationales du Québec : propos d'un praticien

CHRISTOPHER MALONE
Ministère des Affaires culturelles

Il s'agit toujours d'un exercice un peu intimidant pour le simple fonctionnaire (que je suis) de prendre la parole devant un aréopage semblable à celui d'aujourd'hui, surtout dans une enceinte aussi solennelle que celle-ci ! Je n'ai pas eu l'occasion, en effet, de travailler beaucoup la théorie en œuvrant au ministère des Relations internationales, même si j'ai eu la chance de participer activement à la plupart des exercices de production d'énoncés de politiques (sous diverses formes), à partir du premier, déposé par Bernard Landry à l'Assemblée nationale en juin 1985.

Mais même pour le praticien le plus au raz du plancher au MRI, la culture, sous des formes les plus diverses, était une matière constamment présente au cours des dernières décennies. Il ne pouvait en être autrement à partir du moment où la réflexion au point de départ de la démarche d'ouverture sur le monde du gouvernement québécois (des éléments de la société québécoise n'ont en effet pas attendu le gouvernement pour se brancher sur le monde qui les entourait) accordait une place très large à la culture. Il est relativement facile d'en trouver les preuves, en parcourant les mémoires de Georges-Émile Lapalme et en relisant les discours de Jean Lesage lors de son voyage à Paris à l'occasion de l'inauguration de la Maison du Québec dans la capitale française. D'autres que moi sont beaucoup plus qualifiés pour analyser la démarche intellectuelle de Lapalme, fortement imprégnée par ce qu'il voyait et entendait lors de ses déplacements dans les Vieux Pays, en France plus particulièrement. Le fait est que pour Lapalme, le développement culturel du Québec au sens large de ce terme ne pouvait s'envisager sans un accès dynamique aux œuvres, aux créateurs

et aux politiques culturelles de l'extérieur. Pour Jean Lesage, la culture des francophones au Canada, menacée d'une lente asphyxie, avait besoin de l'oxygène que représentait l'accès aux cultures d'ailleurs, les cultures partageant l'usage du français en premier lieu.

On peut s'interroger ici quant à ce qu'aurait été l'action internationale du Québec si les dirigeants de ce qui était alors le Secrétariat d'État aux Affaires extérieures du Canada s'étaient familiarisés avec les propos de Lapalme et avaient le moindrement compris la nature des besoins très concrets exprimés par le Québec au lendemain des élections de 1960. Il est probable que si Jean Lesage avait eu le sentiment qu'il pouvait compter sur l'appui actif d'Ottawa pour permettre au Québec de nouer des liens avec Paris et Bruxelles, le cours des choses eut été tout à fait différent, sur le plan institutionnel au moins, de ce qu'il fut. Le nombre très faible de francophones en poste à Ottawa, l'ignorance de ce que le Québec était en train de vivre avec la Révolution tranquille (Pearson l'a probablement compris, mais trop tard) et la rigidité politique des mandarins fédéraux contribuèrent à fermer très rapidement une fenêtre qui aurait pu être intéressante.

Le Québec n'eut d'autre choix que de développer ses propres instruments d'action en direction de l'étranger, dans le domaine culturel notamment, avec la création progressive d'un service chargé des relations avec l'extérieur au nouveau ministère de la Culture. La signature par Pierre Laporte d'une première entente culturelle avec la France en 1965 suit rapidement. L'action extérieure du ministre et de ses successeurs obéissait à une logique proprement culturelle, c'est-à-dire qu'elle était conduite en fonction des besoins culturels internes : formation des créateurs, diffusion culturelle, timides efforts d'ouverture de marchés. L'importance de la culture dans les relations extérieures du Québec fut symbolisée, entre autres, par le fait qu'un des trois premiers agents du Québec en poste à Paris à partir de 1961 fut un intellectuel québécois connu, Robert Élie, conseiller culturel.,

La culture - encore une fois d'autres que moi l'ont bien souligné - devint rapidement un enjeu majeur du champ de confrontation fédéral-provincial ; elle l'était déjà en filigrane sous Duplessis, lorsque l'on pense aux retombées de la commission Massey-Lévesque. Le besoin de recadrer l'action culturelle extérieure du Québec dans ce contexte, en mettant l'accent sur sa place dans la relation d'ensemble avec Ottawa, ne fut pas étranger à la décision de 1974 sous le premier gouvernement Bourassa, de regrouper tous les services ministériels de coopération avec l'extérieur, y compris bien entendu celui du MAC, au sein du ministère des Affaires intergouvernementales (MAI), créé en 1967. Ce ministère fut d'abord conçu comme une structure légère de coordination au service du chef du gouvernement. La décision de 1974, qui fit tripler de taille le MAI, eut une

portée considérable pendant longtemps sur la conduite des relations culturelles internationales du Québec, en y introduisant des éléments de cohérence avec le reste de l'action gouvernementale, certes, mais des éléments de confusion aussi.

Tout d'abord parce que la priorité d'ensemble de ce nouveau ministère de fait était d'abord les relations avec le reste du Canada. Ensuite parce que la culture devenait un élément parmi d'autres à traiter chaque jour pour la direction du MAI comme pour les agents. Ensuite parce que très peu d'agents avaient une réelle formation en relations internationales et qu'ils n'étaient que peu familiers avec le cadre et le *modus operandi* d'une diplomatie moderne. Quels étaient les objectifs prioritaires pour un agent de développement culturel devenu chef de pupitre géographique au MAI? Les réponses furent très longues à venir, d'autant plus que les dirigeants du ministère étaient tout sauf des théoriciens. Or, et la distinction prit longtemps avant d'être bien comprise (elle ne l'est toujours pas par certains): les décisions au MAC obéissent à une logique interne, fondée, du moins en principe, sur la satisfaction des besoins de clientèles internes, à travers l'élaboration de politiques et de programmes culturels (la question de la langue a des dimensions particulières que je n'aborde pas pour le moment). Le MAI hier, le MRI aujourd'hui, a comme client principal le gouvernement, le Premier ministre en premier lieu. Deux types de clientèles, deux types de besoins à l'origine de deux types d'objectifs différents, deux types de moyens d'action différents. Il suffit de consulter les plans stratégiques déposés depuis une dizaine d'années par les deux ministères à l'Assemblée nationale pour s'en convaincre.

Mais les choses sont plus complexes que ces schémas simplificateurs ne le font paraître. Pour le MRI, la culture québécoise est une formidable carte de visite, un élément essentiel, dans le cadre de sa diplomatie publique, du « branding », de l'établissement d'une marque de commerce. Le MRI est responsable de la conduite des relations intergouvernementales internationales du gouvernement: il doit être capable de donner accès aux interlocuteurs indiqués au MAC dans les deux sens: les étrangers qui veulent discuter culture avec le Québec, le MAC qui cherche à rejoindre d'autres gouvernements pour promouvoir les intérêts culturels du Québec. Comme nous le faisons remarquer plus haut, un agent au MRI manie constamment des contenus culturels dans le cadre de l'exécution de son mandat. Et un fonctionnaire au MAC a, le plus souvent, l'occasion d'intégrer à son travail une dimension internationale sous les formes les plus diverses: études comparatives, recherche d'expertise, recherche de débouchés, perfectionnement des créateurs, etc.

On ne sera pas surpris que plusieurs ressentent parfois de la confusion quant aux objectifs premiers à poursuivre. Il est clair que des éléments de jugement et de bon sens doivent intervenir. Le MRI n'est pas

en mesure d'assumer l'ensemble de l'activité internationale du gouvernement; il n'a pas l'expertise voulue pour ce faire ni les ressources. Toute activité gouvernementale internationale n'a pas d'impact diplomatique, loin s'en faut. Une participation à une conférence thématique de l'UNESCO ou l'envoi d'une délégation à un congrès de l'ICOMOS entre dans cette catégorie d'événements non pertinents pour le MRI, en général.

Mais il peut en être tout à fait autrement. Le dossier de la diversité culturelle en est le plus bel exemple. À partir de préoccupations des milieux culturels, regroupés en coalition, et d'orientations d'abord décidées pour des motifs culturels, le MRI peut être appelé à se mobiliser au siège comme à l'étranger. La relation entre les deux ministères dans ce dossier, après quelques ajustements initiaux, a été exemplaire, chacun assumant le rôle qui devait être le sien. La nature d'abord culturelle du dossier a d'abord clairement été reconnue à travers l'attribution de la présidence du comité interministériel au ministère des Affaires culturelles. L'aboutissement heureux des démarches gouvernementales québécoises a d'ailleurs eu des retombées très positives pour la diplomatie québécoise en termes de crédibilité auprès de nos interlocuteurs étrangers. En tant que responsable de ces dossiers à l'Organisation internationale de la Francophonie à son siège à Paris, j'ai été un témoin privilégié de l'effet bénéfique pour le Québec en général de l'action de la diplomatie québécoise à la Francophonie et à l'UNESCO, crédibilité encore accrue par la suite par la présence très efficace à l'agence onusienne du premier conseiller québécois affecté à la mission canadienne Place Fontenoy.

Tout au long de ma carrière d'ailleurs, j'ai pu constater que la culture fournissait aux représentants québécois une clef d'accès parfois unique auprès d'interlocuteurs étrangers. Lors de ma première affectation à Bruxelles, notre seule porte d'entrée (autre que commerciale) auprès des agents gouvernementaux belges, c'était la culture, aussi bien au niveau du gouvernement national encore très centralisé qu'auprès des autorités régionales naissantes. La culture pouvait aussi donner lieu à des malentendus: les Wallons, qui politiquement n'auraient pas dû s'identifier au Québec, nous étaient très favorables, alors que les Flamands, à cause des sympathies wallonnes, nous étaient parfois (mais pas toujours) hostiles. Une semaine culturelle québécoise dans une commune comme Schaerbeek devait vite être suivie par une semaine de jazz québécois à Gand. Au Grand Duché du Luxembourg, nos premiers contacts ont été rendus possibles par notre participation commune à la Francophonie, même si notre participation à l'Année culturelle européenne de Luxembourg en 1995 nous a permis de diversifier nos relations. Il est vrai qu'on avait déjà accès à RTL (Radio Télé Luxembourg) dont on connaît le rayonnement en Europe.

À Washington même, la plus spectaculaire opération d'approche politique que le Québec a réussi a été la première représentation du Cirque du Soleil dans la capitale fédérale sous la présidence de M^{me} Lise Bacon à la fin de 1988; grâce au Cirque, le Québec a pu inviter nombre de hiérarques de l'administration Bush père, comme Colin Powell et deux juges de la Cour Suprême, en plus de plusieurs sénateurs. Ceux-ci ne se sont pas fait prier pour assister à la représentation et pour prendre un verre avec Mme Bacon, sans se poser trop de questions sur la situation fédérale-provinciale du moment. Voilà un événement qui a permis aux deux ministères concernés d'atteindre de manière manifeste les objectifs qui leur étaient propres. À Washington, la distance qu'il était possible de faire avec le dossier de la diversité culturelle était limitée. Toutefois, l'intérêt discret mais réel du Président Wolfensohn de la Banque mondiale pour la relation entre culture et développement l'avait amené à créer une cellule directement auprès de lui, chargée de suivre l'actualité culturelle mondiale. Le rôle du Québec dans le dossier de la diversité culturelle me fournit le sésame en 2000 pour demander un rendez-vous directement auprès du responsable de cette cellule, rendez-vous qui fut accordé sur le champ à ma grande surprise. L'accès au niveau décisionnel à la Banque étant de longue date un de nos objectifs économiques à Washington, la culture nous a finalement permis de l'atteindre (pour une trop brève période, hélas, le successeur de Wolfensohn étant peu porté sur la culture).

Je pourrais multiplier des exemples de ce type, de même que la plupart de mes collègues depuis trente ans au MAI, devenu le MRI. Cela ne veut pas dire que notre action culturelle a toujours été conçue en fonction d'objectifs clairs ou qu'elle nous véritablement ouvert des portes, tel qu'espéré.

Je n'ai pas abordé la question de la langue, qui revêt au Québec l'importance culturelle que l'on sait. D'abord formellement, parce que les questions linguistiques relèvent du ministre des Affaires culturelles généralement au sein du gouvernement, et ensuite, parce qu'il faudrait y consacrer une ou plusieurs présentations, compte tenu de l'impact que cette question a eu sur notre image à l'étranger et sur les besoins très spécifiques en terme d'action internationale qu'elle a suscités. Mais je puis simplement confirmer, faute de mieux, que la langue a constamment figuré sur le radar de la diplomatie québécoise, en mode offensif comme en mode défensif.